

Voyage de Sa Majesté
Napoléon III, empereur des
Français, dans les
départements de l'est, du
centre et du midi de la [...]

Laurent, F.. Voyage de Sa Majesté Napoléon III, empereur des Français, dans les départements de l'est, du centre et du midi de la France, par F. Laurent,... (1er janvier 1853.). 1853.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

TRAJET DE CHATELLERAULT A TOURS.

Tours, le 15 octobre 1852, minuit.

Le convoi parcourt avec rapidité la distance qui sépare Châtelierault de Poitiers. Les stations d'Ingrandes, Dangé, les Ormes, Port-de-Piles, Sainte-Maure sont décorées de guirlandes et de faisceaux aux couleurs nationales, avec l'aigle et les chiffres du Prince. Des mâts et des oriflammes sont placés de distance en distance sur toute la ligne, et les populations des communes, le clergé, les maires sont réunis à chaque station, bien qu'on ne doive pas s'y arrêter.

Les cris de : *Vive l'Empereur!* retentissent partout. Les paysans lèvent leurs chapeaux en l'air, et les agitent en signe de joie. On ne fait que toucher les Ormes, village près duquel naquit le grand Descartes, dont on vient d'inaugurer la statue à Tours; Sainte-Maure, d'où l'on voit l'église de Fierbois, où Jeanne d'Arc vint chercher son épée sur la tombe d'un chevalier. Sur le drapeau de cette commune, qui sera à la revue, à Tours, on lit :

Charles Martel, Jeanne d'Arc, Louis-Napoléon!

Avec cette légende explicative :

« En 732, Charles Martel fonda l'église Sainte-Catherine-de-Fierbois et y déposa son épée. — Jeanne d'Arc releva cette épée et sauva la France. — Louis-Napoléon vient de faire réparer l'église de Sainte-Catherine-de-Fierbois. »

C'est à la station de Sainte-Maure que Louis-Napoléon est reçu par M. Brun, préfet d'Indre-et-Loire, commandeur de la Légion d'honneur, accompagné des trois députés au Corps législatif, MM. Alexandre Gouin, ancien ministre; baron Paul de Richemont; le comte de Flavigny; Bois de Varannes, député du Finistère; et Hector d'Outremont, conseiller de préfecture; et par le bureau du conseil général, qui se composait de son président, M. César Bacot, ancien député et ancien officier supérieur de la garde impériale; marquis de la Roche-Aymond, vice-président; et Boilevèze, secrétaire et maire de

Langeais. Se sont joints à la députation départementale M. le général Marcel, commandant la subdivision militaire ; le premier président, M. de Vauxelles ; le procureur général, M. Serrurier, de la cour impériale d'Orléans, dont ressort le département d'Indre-et-Loire.

Le sous-préfet de l'arrondissement de Chinon, dont dépend la commune de Sainte-Maure, a reçu S. A. I. sous un arc de triomphe champêtre, entouré du maire et des autorités de la commune, à la tête du clergé et d'une population considérable. Aux stations de Villeperdue et Monts, mêmes arcs de triomphe, sous lesquels sont réunies les autorités. Les prêtres des paroisses et la population villageoise bordent le chemin de fer. M. Peyrot, secrétaire général de la préfecture de la Vienne, le maire et les adjoints de Poitiers ont accompagné le Prince jusqu'ici.

ENTRÉE A TOURS.

A deux heures et demie, les détonations de l'artillerie et les carillons sonores des églises annoncent que le train présidentiel est en vue de Tours. La ville apparaît avec sa grâce et sa majesté, ses dômes et ses tours élancées, la magnificence de ses façades.

La gare de Tours est richement décorée de trophées, de drapeaux surmontés de l'aigle et des lettres L.-N. Des tapis couvrent le côté de la gare où doit passer le Prince.

M. E. Mame, maire de Tours, ses adjoints, le conseil municipal, le conseil général au grand complet, les autorités civiles et judiciaires de la ville et du département, la cour d'appel d'Orléans, les tribunaux, une députation de la ville de Nantes, conduite par M. de Mentque, préfet de la Loire-Inférieure, et par M. Ferdinand Favre, maire de la ville ; les députés de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire, des conseils municipaux de Saumur, Beaufort, les Rosiers, de Nogent-sur-Loir et du département de la Sarthe, et une députation de l'École de Saumur ayant à sa tête son commandant, M. le général de Rochefort, attendaient S. A. I. à la gare, garnie d'arbustes et de fleurs.

C'est là que M. E. Mame, maire de la ville, a reçu le Prince et lui a adressé l'allocution suivante :

« MONSEIGNEUR,

« J'ai l'honneur de vous présenter les hommages respectueux des habitants de la ville de Tours. Si notre cité se trouve la dernière de celles qui ont eu le bonheur de recevoir Votre Altesse Impériale dans le cours de son voyage triomphal, nous n'en réclamons pas moins notre place au premier rang parmi les populations qui vous sont sincèrement dévouées. Vous nous trouvez, Monseigneur, pénétrés de reconnaissance pour les grandes choses que vous avez déjà faites, pleins de confiance dans les inspirations de votre patriotisme pour l'accomplissement de votre mission providentielle!

« Les acclamations enthousiastes qui ont accompagné Votre Altesse Impériale partout où elle a porté ses pas sont une nouvelle consécration des pouvoirs que le pays vous a conférés, et révèlent la préoccupation générale de la France, qui veut voir sa prospérité garantie par une autorité forte et durable. Nous attendions avec impatience le moment de nous joindre à cette grande manifestation et de faire éclater en votre présence les vœux ardents que nous formons pour votre conservation et pour la complète réalisation de vos glorieuses destinées.

« *Vive l'Empereur!* »

Les cris de : *Vive l'Empereur!* répétés par la nombreuse assistance d'élite, ont trouvé un écho puissant dans les populations rangées aux abords des bâtiments du chemin de fer.

Le Prince a répondu :

« MONSIEUR LE MAIRE,

« Si la ville de Tours est la dernière sur mon passage, elle « n'est pas la dernière dans mes affections. »

Ces nobles paroles ont été suivies d'unanimes et chaleureuses acclamations.

Puis, faisant quelques pas, il a trouvé une députation de jeunes filles qui lui ont offert des fleurs. Les employés et ouvriers du chemin de fer, réunis autour de la gare, en bonne tenue, ont joint leurs acclamations à celles de la foule.

A la sortie de la gare, le Prince retrouve son magnifique